

Assurance construction

Clauses d'exclusion, assurances RC, RCD, dommages ouvrages, ouvrages/équipement, impropropriété à destination, prestataire du constructeur, éco-construction, sinistralité... Maîtrisez toute l'actualité 2027

1 jour (7 heures)

Présentiel ou classe à distance

à partir de

1 095 € HT par personne (TVA en vigueur)

Contenu mis à jour le 29/09/2026. Document téléchargé le 02/10/2026.

Programme 2027 en cours de construction. *Le programme détaillé, les intervenants et les thématiques affichés sur cette page correspondent à la précédente édition et sont donnés à titre indicatif.*

Que l'on envisage toutes les nouveautés 2026 sur les clauses d'exclusion, les nouvelles jurisprudences en matière d'assurance RC, RCD, dommages ouvrages, les impacts sur la souscription des nouveaux arrêts en matière d'ouvrage et d'équipements ou encore l'impropropriété à destination et la position de la Cour de cassation sur la performance énergétique... Il est indispensable de maîtriser toutes les nouvelles décisions et nouvelles pratiques en matière d'assurance construction.

Par ailleurs, nous analyserons les risques de qualification en matière de responsabilité s'agissant des prestataires du constructeur, nous nous intéresserons à l'assurabilité en matière d'éco-construction, nous ferons un état des lieux sur la sinistralité et enfin nous examinerons les premières pratiques en matière d'expertise amiable.

Pour la 3ème année consécutive, nous vous proposons une journée d'actualité riche en enseignements pour maîtriser les nouvelles décisions 2026 et les dernières pratiques de marché, à Paris ou en distanciel, réunissant les grands praticiens de l'assurance construction.

Objectifs

- Les grands praticiens seront réunis pour faire un point complet sur toute l'actualité, les nouvelles décisions et nouvelles pratiques en matière d'assurance construction 2027
- Entre les nouvelles jurisprudences en matière d'assurance RC, RCD, dommages ouvrages, les nouvelles décisions en matière de clauses d'exclusion, en matière d'ouvrage et d'équipements ou encore l'impropropriété à destination et la position de la Cour de cassation sur la performance énergétique... Il est indispensable de maîtriser toutes les nouvelles décisions et nouvelles pratiques 2027 en matière d'assurance construction

- Par ailleurs, nous analyserons les risques de qualification en matière de responsabilité s'agissant des prestataires du constructeur mais également nous nous intéresserons à l'assurabilité en matière d'éco-construction, nous ferons un état des lieux sur la sinistralité et nous examinerons les impacts de la réforme en matière d'expertise amiable

À qui s'adresse cette conférence ?

- Responsables juridiques, juristes assurance
- Experts en assurance construction
- Gestionnaires de sinistre en construction
- Responsable des risques opérationnels
- Responsable pôle technique, chargé de missions techniques
- Responsable des indemnisations
- Chargés d'études juridiques
- Responsable de l'offre IARD
- Actuaire
- Avocats et notaires

Programme

Assurance construction

Présidents de séance :

Rémi PORTE

Directeur Indemnisation & Produits

GROUPE EFEKTIV

Pierre-Grégoire MARLY

Professeur agrégé des Facultés de droit

Titulaire de la Chaire Assurance du CNAM

Directeur de l'Ecole Nationale d'Assurances

Mardi 30 juin 2026

Allocution d'ouverture par les Présidents de séance

Clauses d'exclusion : maîtrisez l'actualité jurisprudentielle et ses conséquences

- L'exclusion portant sur la disparition de l'aléa est-elle valable ?

- La distinction entre la définition du risque, la condition et l'exclusion de garantie est-elle plus claire ?
- Quelle exclusion est applicable en cas de globalisation des sinistres ?

Pierre-Grégoire MARLY

Analysez tous les nouveaux arrêts marquants en assurance construction

- Assurance Dommages Ouvrages : quels sont les arrêts marquants des derniers mois ?
- Secteurs d'activité partiellement déclarés du constructeur : quelles incidences sur la couverture d'assurance ?

Civ. 3ème, 12 mars 2026

Civ. 3e, 28 mai 2025

- Qu'est-ce qu'un lien d'imputabilité entre le dommage et les travaux réalisés ?

Civ. 3e, 11 septembre 2025

- Une demande de réparation d'un dommage de nature décennale peut-elle faire l'objet d'un contrôle de proportionnalité ?

Civ. 3e, 13 novembre 2025

Civ. 3e, 8 janvier 2026

- Dans le cadre d'une assurance souscrite en base réclamation, quel est le plafond de garantie applicable durant le délai subséquent ?

Civ. 2e, 18 septembre 2025

- Quels impacts dans votre pratique de l'assurance construction ?

Nicolas BONNARDEL

Maître de Conférences

UNIVERSITE DE BOURGOGNE EUROPE

Rémi PORTE

Directeur Indemnisation & Produits

GROUPE EFEKTIV

11h00 Café-Networking

Ouvrage / équipements : quelles nouvelles décisions et pratiques ?

- Ouvrage, équipements, existants : quels nouveaux enjeux et retours d'expériences ?
- Faites le point sur les nouveaux arrêts :

Civ. 3ème, 19 févr. 2026

Civ. 3ème, 22 janvier 2026

Civ. 3e, 11 déc. 2025

Civ. 3ème, 25 sept. 2025

- Quels nouveaux impacts en matière de souscription ?

Vincent FIGARELLADirecteur SMA Courtage
SMABTP**Rémi PORTE**Directeur Indemnisation & Produits
GROUPE EFEKTIV**L'impropriété à destination : une notion à géométrie variable**

- Quels risques pour les constructeurs et, par devers eux, leur assureur ?
- Ces incertitudes nourrissent-elle la sévérité des assureurs dans leur prise de position ?
- La contractualisation est-elle la solution ?
- Performance énergétique

Civ. 3e, 23 oct. 2025

- Risque de gravité décennale

Cour d'appel d'Aix en Provence, 5 février 2026

- Dommage futur dans le délai d'épreuve

Cour d'appel d'Aix en Provence, 5 février 2026**Juliette MEL**Avocate
M2J AVOCATS**Responsabilité délictuelle en droit de la construction : analysez son domaine et le régime applicables suivant les dernières décisions**

- Actions des véritables tiers à l'acte de construire
- Actions entre les participants à l'acte de construire
- Recours en garantie entre les constructeurs.
- Recours du MOA contre les ST,
- Recours du MOA contre l'assureur RCD en raison du caractère trompeur d'une attestation d'assurance RCD
- Recours du MOA contre les fabricants

Civ. 3e, 11 juillet 2024

- Opposabilité des clauses encadrant la responsabilité

Com., 17 déc. 2025**Com., 3 juillet 2024**

- Tiers et manquement contractuel de l'assureur DO

Civ. 3e, 30 janvier 2025

- Responsabilité délictuelle et faute de son sous-traitant
- Contrôle de proportionnalité des dommages et intérêts

Civ. 3e, 4 avril 2024

Civ. 3e, 6 juill. 2023

- Régime assurantiel

Romain BRUILLARD

Avocat Associé

PHPG

L'assurabilité des éco-construction

Arnaud FAVOREL

Responsable coordination technique et juridique, assurances construction

VERSPIEREN

Sinistralité : quel état des lieux en 2026 ?

- Faites point sur l'AQC et les dispositifs d'observation des désordres dans la construction.
- Quelle est l'évolution de la sinistralité en Dommages-Ouvrage ?
- Le flop Ten des désordres
- Un focus sur les pathologies les plus représentatives

Christel EBNER

Directrice Prévention et Evaluation des risques

AGENCE QUALITE CONSTRUCTION

La déjudiciarisation de l'expertise construction : amiable versus judiciaire !

- Le match est relancé depuis la réforme des MARD et l'infléchissement de la position de la Cour de cassation sur l'expertise amiable
- Le monde de l'assurance construction s'emparera-t-il de ces nouveaux outils en vue de simplifier le nécessaire recours à expertise ?
- Décret du 18 juillet 2025 portant réforme de l'instruction conventionnelle et recodification des modes amiables de résolution des différends : Quels impacts et bonnes pratiques depuis l'entrée en vigueur de cette réforme en matière d'assurance construction ?
- La force probante de l'expertise amiable : quels enseignements tirés de la jurisprudence récente ?

Cass. civ. 3ème, 8 janvier 2026

- Que reste-t-il du référé 145 ?

Paul SEMIDEI

Avocat Associé
DE ANGELIS & ASSOCIES
17h45 Clôture de la journée

Détails de la session

Le 29 juin 2027 (1 jour / 7 heures)

Paris

Le 29 juin 2027 **Paris**

- 29 juin 2027 9h00 – 17h30